

Canada

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE MELBOURNE, TENUE LE 1^{ER} MARS 2021 À 19 H 30, PAR VISIOCONFÉRENCE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE JAMES JOHNSTON, MAIRE.

Sont présents:

Monsieur James Johnston, maire
Madame Lois Miller, conseillère au siège numéro 1
Monsieur Douglas Morrison, conseiller au siège numéro 2
Monsieur Jeff Garrett, conseiller au siège numéro 3
Monsieur Simon Langeveld, conseiller au siège numéro 4
Monsieur Raymond Fortier, conseiller au siège numéro 5
Monsieur Daniel Enright, conseiller au siège numéro 6

Également présente:

Madame Cindy Jones, directrice générale et secrétaire de l'assemblée

Ouverture de la séance du conseil à huis clos et présence : 2021-03-01, 1 Le conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne siège en séance ordinaire ce 1^{er} mars 2021 par voie de visioconférence (Zoom) et cette séance est enregistrée;

Sont présents à cette visioconférence : Monsieur James Johnston, maire, Madame Lois Miller, conseillère au siège numéro 1, Monsieur Douglas Morrison, conseiller au siège numéro 2, Monsieur Jeff Garrett, conseiller au siège numéro 3, Monsieur Simon Langeveld, conseiller au siège numéro 4, Monsieur Raymond Fortier, conseiller au siège numéro 5 et Monsieur Daniel Enright, conseiller au siège numéro 6. Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Assistent également à la séance, par visioconférence : Madame Cindy Jones, directrice générale et secrétaire de l'assemblée.

Considérant le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 du Gouvernement du Québec qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

Considérant l'arrêté 2020-004 du 15 mars 2020 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

Considérant l'arrêté 2020-029 du 26 avril de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui modifie les règles sur la tenue des séances des organisations municipales en ajoutant que la séance publique doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

Considérant que l'état d'urgence sanitaire a été renouvelé jusqu'au 5 mars par le décret numéro 141-2021 du 24 février 2021;

Considérant qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et la directrice générale/secrétaire-trésorière que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et la directrice générale/secrétaire-trésorière soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence; que cette séance soit enregistrée et diffusée sur le site internet de la Municipalité;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Raymond Fortier et résolu unanimement que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les

membres du conseil et la directrice générale/secrétaire-trésorière puissent y participer par visioconférence et que cette séance soit enregistrée; que l'enregistrement audio de cette séance est disponible pour l'écoute au bureau de la municipalité situé au 1257, route 243 à Melbourne, aux heures ordinaires d'affaires.

Moved by councillor Morrison, seconded by councillor Fortier it is resolved unanimously that the council accepts that this meeting be held behind closed doors and that the members of the council and the director general/secretary-treasurer may participate by videoconference; that this meeting is recorded; that the audio recording of this session is available for listening at the municipal office during regular business hours.

Monsieur le Maire, James Johnston, souhaite la bienvenue à tous les membres présents à cette séance ordinaire du Conseil municipal du Canton de Melbourne par visioconférence. La régularité de la convocation et le quorum ayant été constatés par Monsieur le Maire, la séance est déclarée régulièrement ouverte.

Ordre du jour : 2021-03-01, 2 **Attendu que** chacun des membres du Conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance, lequel a été lu à haute voix par le maire;

Il est proposé par le conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Raymond Fortier que l'ordre du jour proposé aux membres soit adopté en laissant ouvert l'item Varia.

Whereas each of the members of council has acknowledged the agenda for this meeting, which was read aloud by the mayor;

It is proposed by councillor Simon Langeveld, seconded by councillor Raymond Fortier that the agenda proposed to the members is adopted by leaving the item Varia open.

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 1^{er} mars 2021 à 19 h 30, par visioconférence.

Ouverture – opening

1. Ordre du jour - agenda
2. Procès-verbal - minutes
3. Période des questions - question period

Urbanisme/Inspection

4. Demande de prolongation pour des interventions Cooptel / Request
5. Demande d'autorisation CPTAQ / CPTAQ request
6. CPTAQ - dossiers du mois (1349-21-1396) / monthly files

Administration

7. Correspondances
8. Radiation des taxes foncières prescrites - Société en Commandite Aires de Service Québec / Cancellation of prescribed property taxes
9. Arrérages des taxes / Tax arrears
10. Arrérages des taxes - représentant de la municipalité pour enchérir et/ou acquérir des immeubles au nom de la municipalité / Tax arrears – designation of a municipal representative
11. Desjardins Entreprises – offre de services bancaires / Service offer
12. Cogesaf – formulaire d'adhésion 2021-2022 / Membership
13. Syndicat des travailleurs et travailleuses des Postes – demande d'appui / Support request
14. Unis pour la Faune – demande d'appui / Support request
15. Association des groupes de ressources techniques du Québec – demande d'appui / support request
16. Dons & publicités / Donations & publicity (École secondaire du Tournesol, École secondaire régionale de Richmond, Les Sentiers de l'Estrie, La Société St-Patrick de Richmond, Le Club Holstein de Richmond, The Record, La Tribune, l'Étincelle)

Voirie

17. Résolution respectant les modalités du programme « Redressement des infrastructures routières locales » / Resolution regarding the condition of a grant program
18. Appel d'offres pour la fourniture de matériaux granulaires / Tenders for gravel and slate
19. Offre de services - fauchage des abords des chemins / Roadside grass cutting
20. Offre de services - fauchage / débroussaillage de toutes les glissières / Grass cutting around all the guard rails
21. Offre de services - débroussaillage / Brush cutting

Sécurité publique

22. Dépôt des états financiers 2020 de SSIRR / 2020 financial statement for the SSIRR
23. Adoption du rapport annuel d'activité en sécurité incendie / Adoption of the annual fire safety report

Factures

24. Factures/Bills

Varia

Levée de l'assemblée

Procès-verbal : 2021-03-01, 3 **Attendu que** tous et chacun des membres de ce Conseil ont déclaré avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal du 1^{er} février 2021;

Il est proposé par le conseiller Raymond Fortier, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, d'adopter le procès-verbal du 1^{er} février 2021.

Whereas all and each of the members of this Council declared to have received, before this day, copy of the minutes of the February 1st, 2021 council meeting;

It is proposed by councillor Fortier, seconded by councillor Garrett to adopt the minutes of the February 1st, 2021 council meeting such as received.

Période de questions : 2021-03-01 Aucune question

Demande de prolongation pour des interventions Cooptel : 2021-03-01, 4 Sur proposition du conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, il est résolu à l'unanimité que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne autorise une prolongation pour les travaux d'installation de câbles de fibre optique sur le toron existant de Bell et d'enfouissement de câbles de fibre optique pour les besoins de Cooptel (projets # 0001423-Z01-S5, 0001423-Z02-S1, 0001423-Z02-S3, 0001429-S8), et ce, selon les documents déposés par Techni-Projet inc. le 7, 12 et 19 mai 2020 et les demandes de prolongation déposées par Sigma Telecoms le 5, 11 et 15 février 2021.

Moved by councillor Morrison, seconded by councillor Garrett, it is resolved by the Council of the Township of Melbourne to authorize an extension for the installation of fiber optic cables on Bell's existing strand and for burying of fiber optic cables for the purposes of Cooptel (projects # 0001423-Z01-S5, 0001423-Z02-S1, 0001423-Z02-S3, 0001429-S8), according to the documents filed by Techni-Projet inc. on May 7th, 12th and 19th, 2020 and the extension requests filed by Sigma Telecoms on February 5th, 11th and 15th, 2021.

Demande d'autorisation CPTAQ - Les Entreprises Daniel Fontaine inc. : 2020-03-01, 5 **Attendu qu'**en conformité avec les dispositions de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA), la Municipalité du Canton de Melbourne doit donner une recommandation relativement à une demande de « Les Entreprises Daniel Fontaine »,

pour poursuivre l'exploitation de sa gravière/sablière (décision antérieure no. 413053) sur le lot 6 164 461;

Attendu que le site est déjà en exploitation et que « Les Entreprises Daniel Fontaine » ont besoin de dix (10) années supplémentaires afin de procéder à l'extraction du sable/gravier et procéder à la fermeture;

Attendu qu'en vertu de l'article 58.2 de la LPTAA, la recommandation doit être motivée et doit respecter les critères visés à l'article 62, et doit aussi indiquer que la demande est conforme selon les dispositions du règlement de zonage de la municipalité;

Attendu qu'il résulte de la demande un faible impact sur l'activité agricole pratiquée dans ce milieu et sur l'utilisation agricoles de cette superficie et des lots avoisinants;

Attendu que la demande est un renouvellement de l'exploitation d'une gravière et de son agrandissement;

Attendu qu'il n'y a pas d'autre espace dans le territoire pour accueillir le projet;

Attendu que le site est dans la zone AF-10 au plan de zonage numéro 2008-02 et que cette zone permet l'usage d'extraction;

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Raymond Fortier et résolu à l'unanimité :

Que la Municipalité appuie la demande de « Les Entreprises Daniel Fontaine » à obtenir, de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), une autorisation pour exploiter une gravière/sablière sur une partie du lot 6 164 461, ayant une superficie de 3,02 ha;

Que la Municipalité informe la CPTAQ que la demande est conforme à la réglementation municipale;

Que la Municipalité recommande à la CPTAQ d'autoriser la présente demande.

Whereas *Les Entreprises Daniel Fontaine* tabled a request to be made to the CPTAQ for authorization of the renewal for the operation of an existing gravel/sand pit; whereas the municipality must submit their recommendation for this request;

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Fortier, it is resolved that Council supports and recommends the application made by *Les Entreprises Daniel Fontaine* to the CPTAQ with regards to a renewal for the operation of an existing gravel/sand pit; that the request to operate a gravel pit on part of the lot 6 164 461 will not create a constraint to agricultural activities in the area; that the application complies with municipal regulations.

CPTAQ – Dossiers du mois : 2021-03-01 La correspondance relative aux dossiers du mois (1349-21-1396) a été déposée et expliquée par la directrice générale/secrétaire-trésorière. / Correspondence relating to the monthly files was tabled and explained by the director general/secretary-treasurer.

Correspondances : 2021-03-01 La liste de la correspondance, reçue pour la période du 2 février au 1^{er} mars 2021, a été remise à chacun des membres du Conseil. La correspondance faisant l'objet d'une résolution sera déposée aux archives.

The list of the correspondence received for the period from February 2nd till March 1st, 2021 was given to every member of Council. The items from the correspondence being subject to a resolution will be filed in the archives.

Radiation de taxes foncières et intérêts – Société en Commandite Aires de Service Québec : 2020-03-01, 6 **Considérant** l'avis de dividende définitif et de demande de libération du syndic en date du 19 janvier 2021 dans le dossier 43-1695268 par le syndic « Fiset & Associés Syndic Inc. »;

Considérant que cet avis indique le montant qui sera payé à la Municipalité du Canton de Melbourne après le 4 février 2021, à moins qu'un créancier conteste l'état définitif et le bordereau de dividende;

Considérant que le syndic fixe le paiement dû à la Municipalité du Canton de Melbourne à la somme de 10 556,18\$, représentant les impôts fonciers pour la période allant du 17 décembre 2012 au 16 janvier 2013 de 11 111,77\$, moins un prélèvement de 555,59\$;

Considérant que le chèque a été reçu et déposé le 16 février 2021;

Considérant le rapport au conseil en date du 1^{er} mars 2021;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Jeff Garrett, appuyé par le conseiller Simon Langeveld et résolu à l'unanimité que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne autorise la directrice générale/secrétaire-trésorière à radier un montant de 575,60 \$, représentant une balance des impôts fonciers impayés pour la période allant du 17 janvier au 23 août 2013, et les factures d'intérêts pour un montant de 1 640,74\$ (en date du 1^{er} mars 2021).

Considering the notice of final dividend and the request for release from the trustee dated January 19th, 2021 in file 43-1695268 by the trustee « Fiset & Associés Syndic Inc. »; considering that this notice indicates the amount that will be paid to the Township of Melbourne after February 4th, 2021, unless a creditor disputes the final statement and the dividend statement; considering that the trustee sets the payment due to the Township of Melbourne at the sum of 10,556.18 \$; considering the cheque was received on February 16th, 2021; considering the report to council dated March 1st, 2021;

Moved by councillor Garrett, seconded by councillor Langeveld it is resolved unanimously that the Council of the Township of Melbourne authorize the director general/secretary-treasurer to cancel an amount of 575,60 \$ (representing the balance of unpaid property taxes from January 17th to August 23rd, 2013) and interest invoices in the amount of 1 640,74\$ (as of March 1st, 2021).

Vente pour non-paiement de taxes : 2021-03-01, 7 **Considérant que** la directrice générale/secrétaire-trésorière a préparé une liste des adresses et des relevés de taxes de toutes les personnes présentant un solde en souffrance envers la Municipalité selon l'article 1022 du Code municipal;

Il est proposé par le conseiller Doug Morrison, appuyé par le conseiller Raymond Fortier, et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne approuve la liste déposée par la directrice générale/secrétaire-trésorière concernant les personnes présentant un solde en souffrance envers la Municipalité;

Que le Conseil autorise la directrice générale/secrétaire-trésorière à envoyer les comptes de taxes à la MRC du Val-Saint-François pour défaut de paiement de taxes, si ces comptes ne sont pas payés d'ici le 17 mars 2021, selon la liste déposée.

Moved by councillor Morrison, seconded by councillor Fortier, it is resolved that Council approves the list tabled by the director general/secretary treasurer regarding the persons indebted to the municipality; that Council authorizes the director general/secretary-treasurer to forward the unpaid arrears to the MRC du Val-Saint-

François, if these accounts are not paid before March 17th, 2021, concerning the list tabled.

Vente pour non-paiement de taxes - mandat pour enchérir : 2021-03-01, 8 Sur proposition du conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, il est résolu à l'unanimité que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne mandate le maire, M. James Johnston, ou si nécessaire, le maire suppléant, comme représentant de la Municipalité pour enchérir et/ou acquérir les immeubles au nom de la Municipalité (art. 1038 du Code municipal) lors de la vente par défaut de paiement de taxes, le jeudi 10 juin 2021 à 10h, à la MRC du Val-Saint-François, au 810 Montée du Parc à Richmond.

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Garrett, it is resolved that Council appoints the mayor, Mr. James Johnston, or if necessary, the pro-mayor, as the representative of the municipality to outbid and/or acquire properties in the name of the municipality (article 1038 of the municipal code) during the sale for non-payment of taxes, which will be held on Thursday, June 10th, 2021 at 10 a.m., at the MRC du Val-Saint-François, 810 Montée du Parc, in Richmond.

Desjardins Entreprises – offre de services bancaires : 2021-03-01, 9 Attendu que Desjardins Entreprises propose une nouvelle offre de services bancaires à la Municipalité du Canton de Melbourne;

Sur proposition du conseiller Raymond Fortier, appuyé par le conseiller Douglas Morrison, il est résolu à l'unanimité que le Conseil accepte la nouvelle offre de services bancaires de Desjardins Entreprises; que le maire, James Johnston, et la directrice générale/secrétaire-trésorière, Cindy Jones, sont autorisés par la présente à signer la nouvelle offre de services bancaires pour et au nom de la Municipalité du Canton de Melbourne.

Moved by councillor Fortier, seconded by councillor Morrison, it is resolved unanimously that Council accepts the new banking services offered by Desjardins Entreprises; that the mayor, James Johnston, and the director general/secretary-treasurer, Cindy Jones, are authorized to sign the new offer of banking services for and on behalf of the Township of Melbourne.

Cogesaf – formulaire d'adhésion 2021-2022 : 2021-03-01, 10 Sur proposition de la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Daniel Enright, il est résolu à l'unanimité d'approuver l'adhésion à l'organisme Cogesaf pour 2021-2022, au montant de 75\$; que le maire est désigné comme personne déléguée.

Moved by councillor Miller, seconded by councillor Enright, it is resolved unanimously to approve an annual subscription to the Cogesaf organization for 2021-2022, in the amount of 75\$; that the mayor is appointed as the delegate.

Syndicat des travailleurs et travailleuses des Postes – demande d'appui pour la campagne *Vers des collectivités durables* : 2021-03-01 Le conseil ne donne pas suite à ce point. / Council does not proceed with this point.

Unis pour la faune – demande d'appui en lien avec le Plan de gestion du cerf de Virginie et le Restriction de la taille légale des bois : 2021-03-01, 11 **Considérant que** la chasse au chevreuil dans la Municipalité du Canton de Melbourne est une activité importante en plus d'offrir une contribution économique à la région;

Considérant que l'on constate une perte importante de la qualité des habitats fauniques entre autres dans les aires de confinement (ravage) par l'exploitation forestière au cours des dernières décennies;

Considérant qu'au Québec le dynamisme et la qualité de notre cheptel de chevreuils sont annuellement régulés par : la rigueur de nos hivers;

le maintien d'habitats de qualité; la prédation; et par le type de prélèvement que l'on effectue par la chasse, lequel peut affecter l'équilibre des ratios mâle / femelle;

Considérant que certaines modalités de gestion proposées dans le nouveau plan de gestion 2020-2027 ont suscité de nombreux irritants chez les chasseurs, les professionnels et l'industrie;

Considérant que selon les estimations du Ministère, le nombre de permis de chasse au chevreuil vendus est passé d'environ 170000 en 2007 à 130000 en 2019. Cette baisse de près de 26 % du nombre de chasseurs entraîne automatiquement moins de retombées économiques pour les régions du Québec;

Considérant qu'un des sondages réalisés par le ministère de la Faune, des Forêts et des Parcs en 2018 révèle qu'environ 72 % des chasseurs sont favorables à l'introduction de mesures réglementaires interdisant la récolte d'un mâle de moins de trois pointes d'un côté du panache (RTLB);

Considérant que les experts et biologistes du Ministère ayant travaillé sur ce projet mentionnent, entre autres, que cette expérimentation de la restriction de la taille légale des bois chez le cerf de Virginie au Québec aura des résultats très positifs sur la qualité de la chasse, la clientèle des chasseurs, les populations de cerfs et sur le maintien d'une densité de cerfs biologiquement et socialement acceptable;

Considérant que le Ministre de la Faune, des Forêts et des Parcs a le pouvoir discrétionnaire selon le 3e alinéa de l'article 55 de la loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (chap. a-18.1) d'inviter à la table de gestion intégrée des ressources et du territoire, toute personne ou tout organisme qu'il estime nécessaires ;

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller Daniel Enright et appuyé par le conseiller Raymond Fortier et résolu unanimement des membres présents;

Que la Municipalité du Canton de Melbourne appuie l'organisme Unis Pour la Faune (UPF) et se joint à eux pour demander au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) d'étendre l'expérimentation de la restriction de la taille légale des bois (RTLB) chez le cerf de Virginie sur l'ensemble du territoire Québécois;

Qu'il soit inclus dans le plan de gestion actuel du cerf de Virginie (2020-2027) du MFFP d'autres mesures de gestion novatrices et adaptées aux particularités régionales; que les mesures préconisées par UPF, ont scientifiquement démontré qu'elles peuvent s'adapter aux différents types de territoire qu'ils soient agroforestiers ou forestiers et également s'appliquer aux différents niveaux de population de cerfs, qu'ils soient classifiés comme sous-optimal, optimal ou trop élevé;

Que l'organisme Unis Pour la Faune (UPF) soit dorénavant appelé à participer et à collaborer à la Table de gestion intégrée des ressources et du territoire.

It is proposed by councillor Enright and seconded by councillor Fortier and resolved unanimously by the members present that the Township of Melbourne support the organization *Unis Pour la Faune (UPF)* and join them in asking the *ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP)* to extend the experimentation of the restriction of the legal antler size (RTLB) in white-tailed deer throughout Quebec; that other innovative management measures adapted to regional specificities be included in the current management plan for white-tailed deer (2020-2027) of the *MFFP*; that the measures recommended by *UPF*, have scientifically demonstrated that they can adapt to different types of territory, whether agroforestry or forest, and also apply to different levels of deer populations, whether classified as sub-optimal, optimal or too high; that the organization *Unis Pour la Faune (UPF)* be called upon in

the future to participate and collaborate at the *Table de gestion intégrée des ressources et du territoire*.

Association des groupes de ressources techniques du Québec – demande d’appui pour l’habitation communautaire et sociale au gouvernement du Québec : 2021-03-01, 12 **Attendu que** le confinement à la maison et les temps inédits que traversent toujours les Québécois et le monde, rappellent plus que jamais que d’avoir un logement décent est trop souvent pris pour acquis;

Attendu que 305 590 ménages au Québec ont des besoins de logements adéquats et abordables;

Attendu que ces besoins ne sont pas comblés par l’offre actuelle de logements;

Attendu que la relance de l’économie québécoise passe définitivement par la construction de logements sociaux et communautaires;

Attendu que les investissements en habitation communautaire permettent d’atteindre un double objectif, soit de venir en aide aux ménages les plus vulnérables tout en générant des retombées économiques importantes;

Attendu que chaque dollar investi dans la réalisation de projets d’habitation communautaire génère 2,30 \$ en activité économique dans le secteur de la construction;

Attendu qu’il est nécessaire de loger convenablement les Québécoises et les Québécois;

Il est proposé par le conseiller Raymond Fortier, appuyé par le conseiller Simon Langeveld

De demander au gouvernement du Québec de financer 10 000 nouveaux logements sociaux et communautaires et d’inclure le logement social et communautaire au cœur de son plan de relance économique;

De transmettre une copie de cette résolution à la ministre des Affaires municipales et de l’Occupation du territoire, Mme Andrée Laforest, ainsi qu’à la présidente du Conseil du trésor, Mme Sonia Lebel, et au ministre des Finances, M. Éric Girard.

Whereas home confinement and these unprecedented times remind us more than ever that having decent housing is too often taken for granted; whereas 305 590 households in Quebec need adequate and affordable housing; whereas these needs are not met by the current housing supply; whereas the stimulation of the Quebec economy could be attained with the construction of social and community housing;

It is proposed by councillor Fortier, seconded by councillor Langeveld to ask the Quebec government to fund 10 000 new social and community housing units and to include social and community housing at the heart of its economic recovery plan; to send a copy of this resolution to the *ministre des Affaires municipales et de l’Occupation du territoire*, Ms. Andrée Laforest, as well as to the *présidente du Conseil du trésor*, Ms. Sonia Lebel, and to the *ministre des Finances*, Mr. Eric Girard.

Publicités/dons : 2021-03-01, 13 Sur proposition du conseiller Daniel Enright, appuyé par le conseiller Raymond Fortier, il est résolu à l’unanimité que le Conseil autorise les dépenses suivantes en dons aux organismes à but non lucratif et en publicités:

École secondaire régionale de Richmond	150 \$
Les Sentiers de l’Estrie	280 \$
La Société St-Patrick de Richmond	250 \$
Club Holstein	75 \$

The Record	159 \$ (plus taxes)
La Tribune	525 \$ (plus taxes)
L'Étincelle	199 \$ (plus taxes)

Moved by councillor Enright seconded by councillor Fortier, it is resolved that Council authorizes the above expenditures for advertising and donations to non-profit organizations.

Résolution respectant les modalités du Programme d'aide à la voirie locale, volet « Redressement et Accélération » : 2021-03-01, 14 **Attendu que** la Municipalité du Canton de Melbourne a pris connaissance des modalités d'application du volet « Redressement et Accélération » du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

Attendu que les interventions visées dans la demande d'aide financière concernant des routes locales de niveau 1 et/ou 2 et, le cas échéant, que celles visant le volet « Redressement » sont prévues à la planification quinquennale/triennale du Plan d'intervention ayant obtenu un avis favorable du ministère des Transports;

Attendu que seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

Attendu que la Municipalité du Canton de Melbourne s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du Ministère;

Attendu que la Municipalité du Canton de Melbourne choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante : l'estimation détaillée du coût des travaux;

Attendu que la directrice générale/secrétaire-trésorière de la Municipalité, Madame Cindy Jones, agit à titre de représentant de cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier;

Pour ces motifs, sur la proposition du conseiller Jeff Garrett, appuyé par le conseiller Douglas Morrison, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Whereas the Township of Melbourne wishes to submit a request of financial assistance available from the *ministère des Transports du Québec* for improvement of the local road network 1 and 2;

Moved by councillor Garrett, seconded by councillor Morrison, it is resolved that the Council of the Township of Melbourne authorizes the presentation of a request of financial assistance and confirms its commitment to do the work according to the terms established within the framework of the program «Redressement des infrastructures routières locales (RIRL)».

Appel d'offres - fourniture de matériaux granulaires : 2021-03-01, 15 Sur proposition du conseiller Raymond Fortier appuyé par la conseillère Lois Miller, il est résolu à l'unanimité que le Conseil autorise la directrice générale/secrétaire-trésorière à envoyer des invitations relatives à la fourniture de 4 500 tonnes métriques de gravier concassé 0-3/4" et 5 500 tonnes métriques d'un granulat d'ardoise 0-3/4" lors des rechargements sur le réseau routier.

Moved by councillor Fortier, seconded by councillor Miller, it is resolved to authorize the director general/secretary treasurer to send out invitations concerning the purchase of 4 500 metric tons of 0-3/4" crushed gravel and 5 500 metric tons of 0-3/4" crushed slate.

Fauchage des foins : 2021-03-01, 16 Sur proposition du conseiller Daniel Enright, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, il est résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de Monsieur Marc Morin de Saint-François-Xavier-de-Brompton (selon les termes de l'offre déposée aux archives) relative au fauchage des foins aux abords des chemins municipaux en 2021.

Moved by councillor Enright, seconded by councillor Garrett, it is resolved to accept the offer of Mr. Marc Morin of Saint-François-Xavier-de-Brompton (on terms as filed in the municipal archives) concerning the mowing of grass along the municipal roadsides in 2021.

Fauchage / débroussaillage de toutes les glissières : 2021-03-01, 17 Sur proposition de la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Simon Langeveld, il est résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de Monsieur Marc Morin de Saint-François-Xavier-de-Brompton (selon les termes de l'offre déposée aux archives) relative au débroussaillage de toutes les glissières longeant les chemins municipaux en 2021.

Moved by councillor Miller, seconded by councillor Langeveld, it is resolved to accept the offer of Mr. Marc Morin of Saint-François-Xavier-de-Brompton (on terms as filed in the municipal archives) concerning the mowing of grass around all the guard rails along the municipal roads in 2021.

Débroussaillage : 2021-03-01, 18 Sur proposition du conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, il est résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de *Les Entreprises Philippe Berthelette* (selon les termes de l'offre déposée aux archives) relative au débroussaillage aux abords des chemins municipaux en 2021.

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Garrett, it is resolved to accept the offer of *Les Entreprises Philippe Berthelette*, (on terms as filed in the municipal archives) concerning the clearing of brush along the municipal roadsides in 2021.

SSIRR - États financiers 2020 : 2021-03-01, 19 Le Conseil prend connaissance du rapport financier 2020 du Service de Sécurité Incendie de la région de Richmond déposé par la directrice générale/secrétaire-trésorière;

Il est proposé par le conseiller Raymond Fortier, appuyé par le conseiller Douglas Morrison, et résolu à l'unanimité d'accepter les états financiers 2020 du Service de Sécurité Incendie de la région de Richmond tels que déposés.

Council acknowledges the 2020 financial report for the SSIRR tabled by the director general.

Moved by councillor Fortier, seconded by councillor Morrison it is resolved unanimously to accept the 2020 financial report for the SSIRR as tabled.

Adoption du rapport annuel d'activités en sécurité incendie : 2021-03-01, 20 **Attendu** le schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé en vigueur sur le territoire de la MRC du Val-Saint-François;

Attendu l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie;

Attendu que les rapports annuels produits et adoptés par les municipalités de la MRC du Val-Saint-François doivent être expédiés au Ministère de la Sécurité publique, par le biais de la MRC, et ce, au plus tard le 31 mars 2021;

Attendu que le Conseil municipal a pris connaissance du rapport annuel d'activités en sécurité incendie réalisé sur le territoire municipal;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Douglas Morrison, appuyé par la conseillère Lois Miller et résolu:

D'adopter le rapport annuel d'activités en sécurité incendie réalisé sur le territoire de la municipalité du Canton de Melbourne pour l'année 2020;

De faire parvenir une copie de celui-ci à la MRC du Val-Saint-François, accompagnée d'une copie de la présente résolution.

Whereas the annual reports produced and adopted by the municipalities of the MRC du Val-Saint-François for the revised fire safety risk plan must be sent to the Minister of Public Security, by the MRC, and this no later than March 31st, 2021; whereas the council took note of the annual report of fire safety activities carried out on the municipal territory;

It is moved by councillor Morrison, seconded by councillor Miller and resolved to adopt the annual report of fire safety activities carried out in the territory of the Township of Melbourne for 2020; to send a copy of this report to the MRC du Val-Saint-François, along with a copy of this resolution.

Factures : 2021-03-01, 21 **Attendu que** la directrice générale/secrétaire-trésorière a remis une copie de la liste des comptes à payer (montant : 120 950,88 \$) et des chèques émis (montant : 24 128,22 \$) à chacun des membres du Conseil;

Il est proposé par le conseiller Raymond Fortier, appuyé par le conseiller Douglas Morrison que les comptes à payer et les chèques émis selon les listes transmises à chacun des membres du Conseil soient acceptées et/ou payées.

Whereas the director general/secretary-treasurer gave a copy of the list of the accounts to be paid (120 950,88 \$) and the payments issued (24 128,22 \$) to each Council member;

It is proposed by councillor Fortier, seconded by councillor Morrison that the accounts to be paid and cheques issued, according to lists given to each council member are accepted and/or paid.

Varia : 2021-03-01 La conseillère Lois Miller a donné un compte rendu des activités tenues à l'école primaire St-François pendant les jours de la persévérance scolaire et de la façon dont le don de la municipalité a été utilisé. / Councillor Miller gave an update on the activities held at St-François Elementary School during the Hooked on school days and how the municipality's donation was used.

Le conseiller Daniel Enright a mentionné le vidéo publié sur le réseau social « Facebook » ainsi que dans quelques reportages soit sur la télévision ou dans le journal sur le grand bénévole du Centre de ski de fond Richmond-Melbourne, Monsieur George-Henri Poulin. / Councillor Enright mentioned the video that were on the Facebook social network as well as a videoclip on the television and articles in the newspaper on the great volunteer of the Richmond-Melbourne cross-country ski center, Mr. George-Henri Poulin.

Levée de la séance : 2021-03-01, 22 Tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance ayant fait l'objet de discussions et de résolutions, le cas échéant, il est proposé par le conseiller Douglas Morrison que la séance soit levée à 20 h 47. La prochaine séance ordinaire se tiendra le mardi 6 avril 2021.

All the subjects on the agenda having been the object of discussions and resolutions, where necessary, it is proposed by councillor Morrison that this meeting be closed at 8:47 p.m. The next regular council meeting will be held on Tuesday, April 6th, 2021.

James Johnston
Maire

Cindy Jones
Directrice générale/secrétaire-trésorière

APPROBATION DES RÉOLUTIONS

Je, James Johnston, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

À Canton de Melbourne ce 2e jour du mois de mars de l'an deux mille vingt et un.

James Johnston
Maire